

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASSI PRESTATION ET SERVICE »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
CITE MELODY 2, Lot 159, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSI PRESTATION ET SERVICE »

Objet : -Consulting et management  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN  
BINGERVILLE CITE MELODY 2, Lot 159, Ilot 18

Dirigeant(s) M ASSI ALLET PAUL AUGUSTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12321 du 13/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80184/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

